

# Présentation de la formation initiale des conseillers numériques

Présentation aux conseillers numériques et structures employeuses

Lundi 29 septembre 2025

# Sommaire

1. **Présentation de la formation des conseillers numériques**
2. Présentation du nouveau parcours de formation initiale
3. Temps d'échange

# La **formation** des conseillers numériques : contenu et organisation



Au cœur du dispositif, la **formation des conseillers numériques** participe à la **professionnalisation de la filière** de l'inclusion numérique en s'appuyant sur des titres professionnels. Elle est **obligatoire** et intégralement **financée par l'Etat**.

**complet**

**Préparation au 1<sup>er</sup> bloc de compétences du titre professionnel « Médiateur numérique »**

Objectif : apprendre les bases de la médiation numérique

**Organismes de formation :**  
**La Fabrik** en Hexagone  
**Francil'In** en Outre-mer

Formation initiale

**Catalogue de 17 modules thématiques**

Objectif : Personnaliser son parcours de formation

**Organisme de formation :**  
**La Mednum**

Formation continue

**Préparation aux CCP2 et CCP3 du titre complet de Responsable d'espace de médiation numérique (REMNI)**

Objectif : développer une vaste expertise dans le champ de la médiation numérique et obtenir le diplôme du titre

**Organisme de formation**  
**Histya**

# Les modules thématiques obligatoires dispensés après la formation initiale.

- ❑ Un catalogue de 17 modules thématiques a été mis en place spécifiquement pour les conseillers numériques en 2024. cette offre est entièrement financée par l'Etat pour les CN, et accessible aux professionnels de la médiation numérique hors dispositif.

Durée des modules	Format
7h	1j présentiel
14h	1j distanciel + 1j présentiel

## Les modules par thèmes d'accompagnements (14h)

- Approfondir la posture d'accueil et la pédagogie
- Accompagner l'accès aux droits en articulant ses actions avec les programmes et services publics
- Développer des partenariats et communiquer sur ses activités
- Sensibiliser à la cybermalveillance et à la gestion des données
- La médiation numérique en fablabs ou tiers-lieux
- Sobriété numérique et numérique responsable
- Numérique et pouvoir d'agir nouveauté
- Animer un Café IA nouveauté
- Education aux médias et à l'information nouveauté

## Les modules par typologies de publics (14h)

- Accompagner les personnes en situation d'illettrisme
- Accompagner les seniors
- Accompagner les TPE / PME et associations
- Accompagner la parentalité numérique
- Accompagner les personnes en situation de handicap
- Accompagner les réfugiés et demandeurs d'asile

## Les modules « outils » (7h)

- Mon espace santé
- Aidants Connect

- ❑ Chaque conseiller numérique doit suivre un module de formation obligatoire par an (ou deux pour les nouveaux arrivants dans l'année suivant leur entrée en formation initiale).
- ❑ Les inscriptions se font sur le [site internet de La Mednum](#).
- ❑ Nous vous invitons à vous rapprocher de votre coordinateur et/ou votre organisme de formation régional en cas de questions sur votre quota de formations

# Évolution du titre REMN → **Médiateur numérique** (depuis le 13 juillet 2025)

Les parcours de formation initiale s'effectuent désormais sur le nouveau titre « Médiateur numérique »



## Le nouveau titre

- ❑ Nouveau titre structuré en 2 blocs de compétences (CCP)
- ❑ Niveau 5 est maintenu (équivalent Bac+2)
- ❑ Le nouveau CCP1 s'intitule : « Accompagner les publics vers un usage autonome des outils numériques et services en ligne »
- ❑ **Equivalence entre les CCP1** de l'ancien et du nouveau titre.



## Les principales évolutions de la formation :

- ❑ Un **parcours unique de 175h** remplacera les trois parcours de formation, et un **entretien d'entrée en formation initiale** le test de positionnement.
- ❑ Tous les **examens** CCP1 sur le nouveau titre s'effectueront désormais **en présentiel**. Les conseillers numériques formés sur l'ancien titre pourront passer leur examen en distanciel jusqu'au 31/12/2025.
- ❑ **Un stage de 210h**, pouvant être effectué au sein de votre structure

Retrouvez toutes les informations utiles sur [cet article de la FAQ](#)

# Sommaire

1. Présentation de la formation des conseillers numériques
2. **Présentation du nouveau parcours de formation initiale**
3. Temps d'échange

# Présentation du processus d'inscription et du suivi de la formation initiale

1. Les évolutions du titre
2. L'inscription en formation initiale
3. Le parcours de formation
4. Passage de la certification CCP1 et Pix



# 1. Le changement du titre professionnel REMN

Le nouveau titre s'articule autour de 5 compétences similaires à celles de l'ancien titre professionnel:

1. Accueillir les personnes et présenter les missions de la médiation numérique
2. Recueillir les besoins, poser un diagnostic partagé et proposer des accompagnements adaptés
3. Concevoir et programmer des accompagnements aux usages numériques
4. Préparer et animer des accompagnements aux usages numériques dans différents lieux et environnements
5. Évaluer ses actions et sa pratique professionnelle

Notre formation évolue suite au changement de titre professionnel :

- Une formation plus axée terrain et territoire,
- Un accent fort mis sur la législation (numérique, handicap, médiation),
- Savoir prendre du recul sur sa pratique
- La cybersécurité et la gestion des pannes

Le nouveau titre est plus axé médiation numérique de terrain, et reprend bien mieux les actions réellement réalisées par les conseillers numériques ! Il est la résultante d'une enquête menée par l'AFPA auprès des acteurs de la médiation.

Pour en savoir plus : <https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/titre-professionnel/01336m03>

## 2. L'inscription en formation initiale

### a) S'inscrire en ligne



LES FORMATIONS ▾

CONTACT

INSCRIPTIONS ▾



## Conseiller.ère numérique

Vous résidez en France 🇫🇷 métropolitaine ?

Inscrivez-vous à votre parcours de formation dès maintenant !

Inscription

Nouveau titre, nouvelle formation



## 2. L'inscription en formation initiale



Veillez noter que l'adresse e-mail que vous **fournirez sera utilisée comme moyen de communication principal** tout au long de la formation.

Assurez-vous de consulter régulièrement votre boîte de réception pour recevoir des informations importantes et des mises à jour (convocation aux sessions d'examen etc...).

## 2. L'inscription en formation initiale

### *b) L'entretien d'entrée en formation initiale*

**Après votre inscription à la formation initiale** des conseillers numériques effectuée sur notre site, et **validée par la Banque des Territoires**, nous vous inviterons à choisir un créneau horaire pour votre rendez-vous d'entrée en formation. Ce rendez-vous obligatoire a pour objectifs:

- Apprendre à vous connaître pour l'équipe pédagogique (fiche de renseignement)
- Présenter les évolutions récentes du titre professionnel et du dispositif de formation
- Répondre à vos questions sur ce nouveau titre
- Détailler les jalons d'entrée en formation
- Vous aider à vous projeter par la présentation d'un planning type
- Préciser les modalités de passage de la certification CCP1 MN et du test PIX
- Vous orienter vers notre référent handicap en cas de besoin pour aménager au plus tôt votre formation et le passage des examens

L'entretien est individuel mais vous pourrez y associer votre référent.e en structure.

## 3. Le parcours de formation

### a) *Un parcours unique de 175h*

Votre parcours de **25 jours de formation s'effectue en distanciel**, et est composé de 9 temps forts répartis sur plusieurs semaines (hors pauses pédagogiques) :

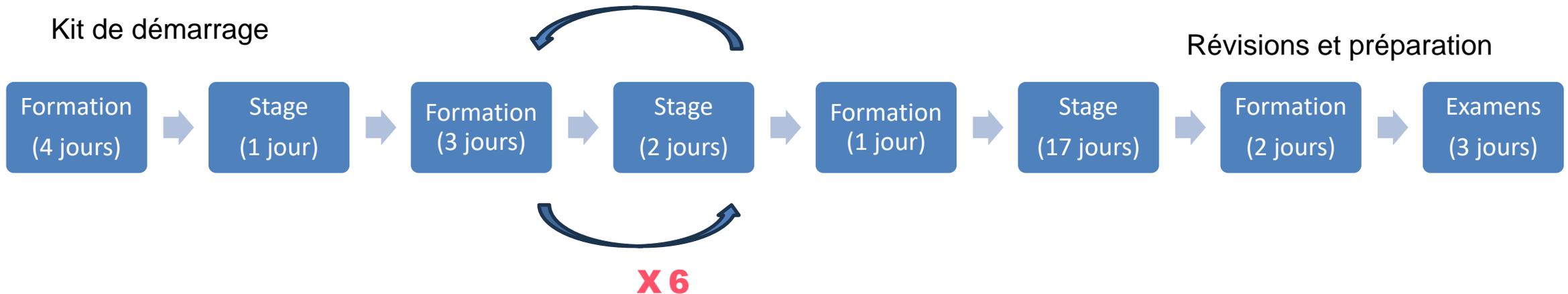
- Bien débiter, le métier, les enjeux et savoir être
- Passer à l'action, PIX, CCP1 et outils
- Postures, pédagogie, planification
- Contexte légal de la médiation numérique et réseaux
- Prendre du recul sur sa pratique et accompagnement
- Droit et citoyenneté : handicap, discriminations, gestion de conflits...
- La cybersécurité et la gestion de pannes
- Les téléprocédures
- Bilan : Examen blanc, DP, Bilan de la formation

À noter : Le parcours démarre avec le kit de démarrage de 49h, pour vous permettre d'être efficace rapidement sur le terrain !

# 3. Le parcours de formation

## b) Le calendrier de formation

- ❑ Le nouveau titre prévoit une période de stage, incompressible, de 210 heures.
- ❑ Il s'effectue en alternance avec les sessions de formation.
- ❑ **Le stage peut être réalisé au sein de votre structure.**
- ❑ **Il n'entraîne aucune modification du contrat que vous avez avec votre structure.**



Votre période de stage est comprise dans la formation, et donnera lieu à une convention de stage.

Durée totale de la formation : **45 jours** (175 heures théoriques, 210 heures pratiques en stage)

## 4. Passage de la certification CCP1 en présentiel - *Oral de 1h20*

- ✓ **En amont de l'examen, le candidat**
  - Elabore trois fiches séance pour l'animation de séances de médiation numérique destinées à un public adulte
  - Rédige un dossier professionnel (structuré en une introduction + analyse de 2 situations (accueil + entretien), avec une réflexion sur sa pratique)
  - Conçoit un diaporama pour accompagner la présentation du contenu au jury.
  
- ✓ **Questionnement à partir de production(s) (35 min) :**
  - Pendant 10 minutes, en s'appuyant sur un **diaporama**, le candidat présente de façon synthétique le contenu du dossier ;
  - Pendant 25 minutes, le jury le questionne.
  
- ✓ **Mise en situation professionnelle (30 min) :**
  - Le candidat dispose de 10 minutes pour préparer l'animation, sur une des trois « fiches séances » sélectionnée par le jury
  - Pendant 30 minutes, le candidat anime la séance.
  
- ✓ **Entretien technique (15 min):** L'entretien technique a lieu à l'issue de la mise en situation professionnelle. Il se déroule en deux temps :
  - Le candidat analyse sa prestation ;
  - Le jury l'interroge au sujet de sa prestation.

L'examen se déroulera en présentiel, et les dates ainsi que les lieux vous seront communiqués au début de la formation

# 5. La certification PIX



L'examen PIX a lieu en distanciel :

- ❑ 1h45 (+15 minutes de préparation)
- ❑ Sur toutes les compétences
- ❑ L'algorithme commence à 0 et va monter crescendo pour connaître votre niveau maximal.

Les niveaux attendus à l'issue de la certification PIX sont :

- ❑ un **niveau 5** sur les compétences “**Mener une recherche et une veille d'Information**”, “**Sécuriser l'environnement numérique**” et “**Protéger les données personnelles et la vie privée**” ;
- ❑ un **niveau 4** sur l'ensemble des autres compétences à l'exception de la compétence “**Programmer**”.



# Sommaire

1. Présentation de la formation des conseillers numériques
2. Présentation du nouveau parcours de formation initiale
3. **Temps d'échange**